

BIEN VOYAGER



À L'ARRÊT



PRÉSENTEZ-VOUS AVANT L'HORAIRE



À L'APPROCHE DU BUS FAITES SIGNE AU CONDUCTEUR



MONTEZ PAR LA PORTE AVANT



À BORD



VALIDEZ VOTRE TITRE DE TRANSPORT



ATTACHEZ VOTRE CEINTURE



SAVOIR-VIVRE



SOYEZ COURTOIS



SCOOTER PMR



PAS DE BRUIT / CHAÛT



APPAREILS SONORES



PRODUITS DANGEREUX



ALCOOL / BOISSONS INTERDITES



RESPECTEZ VOTRE ENVIRONNEMENT



ROLLERS, TROTINETTES, NON PLIABLES.



VÉLOS, NON PLIABLES.

PLUS D'INFOS



ALLO Synchro
04 79 68 73 73

Du lundi au samedi de 8h à 19h

> Information

> Réservation TAD et Synchro ACCESS

> Règlement des amendes



Agence multimodale Synchro / SNCF
249 Place de la Gare, 73 000 Chambéry

Du lundi au vendredi de 9h à 17h15

Le samedi de 9h à 16h15

> Vente et Information

> Règlement des amendes

> Objets trouvés

Prise de rendez-vous disponible via le site
synchro.grandchambery.fr



Site internet :

synchro.grandchambery.fr

Vacances scolaires 2025-2026

TOUSSAINT

du 18 octobre au
3 novembre 2025

HIVER

du 7 février au 23
février 2026

ÉTÉ

à partir du 4 juillet 2026

NOËL

du 20 décembre 2025
au 5 janvier 2026

PRINTEMPS

du 04 avril au
20 avril 2026

AUCUN BUS NE CIRCULE LE 1^{er} MAI

Les lignes locales ne circulent pas pendant les périodes de vacances scolaires



Retrouvez Synchro
Mobilités sur les
réseaux sociaux



LE TRI
+ FACILE



PROSPECTUS
TAD / TAD
TAD / TAD

- ▲ LA CHAPELLE
- Le Carin
- Doucy Dessous
- ▼ ECOLE - ECOLE



LIGNE
SCOLAIRE
1319



Synchro
mobilités
— GRAND CHAMBERY —

HORAIRES du 5 janvier 2026 au 3 juillet 2026 en
période scolaire

LIGNE
SCOLAIRE

1319



LIGNE
SCOLAIRE

1319

L'accès à ce service est réservé aux enfants ayant pris connaissance du règlement d'exploitation, munis d'un titre de transport et inscrits sur cette ligne scolaire.



Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi				
ALLER			RETOUR	
LA CHAPELLE	8:25		ECOLE - ECOLE	16:30
LE CARIN		8:27	LE PONT	16:38
DOUCY DESSOUS		8:30	ROUTE NEUVE	16:40
MAIRIE - LA COMPOTE		8:35	DOUCY DESSOUS	16:45
LE PONT		8:37	LE CARIN	16:48
ECOLE - ECOLE		8:45	LA CHAPELLE	16:50